



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION
ATELIER D'INTERSESSION SUR

**LA MIGRATION ET LE TRANSNATIONALISME:
CHANCES ET DEFIS¹**

9-10 mars 2010

DOCUMENT DE TRAVAIL

Introduction

Qu'est-ce que le transnationalisme ? S'il existe diverses définitions, toutes s'articulent néanmoins autour des notions d'échanges, de relations et de pratiques transfrontalières, qui transcendent donc le cadre national en tant que principal point de repère pour l'exercice d'une activité ou l'affirmation d'une identité.² Dans le domaine migratoire, l'existence de liens avec plusieurs endroits à la fois – ou le sentiment d'« être partout et nulle part » - est depuis toujours un trait caractéristique de l'expérience du migrant. Mener une vie transnationale en différents lieux signifie que les échanges et les interactions de part et d'autre des frontières sont un aspect ordinaire et durable de la réalité et des activités des migrants. Ces échanges revêtent la forme d'idées, de valeurs et de pratiques, mais aussi d'activités politiques et de contributions économiques. Aux fins de l'atelier et du présent document, la notion de transnationalisme est utilisée pour aborder la migration sous un angle différent, en ce qu'elle met en relief les *liens* que les migrants tissent entre les pays. Elle apportera donc un éclairage à l'analyse des questions plus vastes de la migration et des mutations sociales.

Le transnationalisme renforce les liens entre les personnes, les communautés et les sociétés au-delà des frontières, modifiant le paysage social, culturel, économique et politique des sociétés d'origine et de destination. En analysant la portée, le but et l'impact de leurs politiques, les décideurs sont appelés à porter leur regard par-delà les frontières nationales. Les liens transfrontaliers que la migration crée entre les sociétés exigent des Etats qu'ils formulent et mettent en œuvre des mesures de politique générale appropriées. Il y a deux raisons à cela : premièrement, une politique migratoire qui s'inscrit dans un contexte transnational a normalement des incidences qui débordent la sphère nationale à laquelle elle s'applique avant tout. Deuxièmement, le succès ou l'échec d'une telle politique dépend, à des degrés divers, de réalités outre-frontières.

¹ *La migration et le transnationalisme: chances et défis* est le sujet choisi par les Membres pour le premier atelier d'intersession de l'IDM en 2010, dont le thème dominant est « **Migration et mutations sociales** ». Le second atelier d'intersession se tiendra les 19 et 20 juillet 2010 et aura pour sujet *Sociétés et identité : les incidences multiformes de la migration*. Sans nier l'importance de la dimension économique de la question, le présent document et l'atelier s'intéresseront plus particulièrement à ses aspects sociaux, conformément au thème dominant de l'IDM 2010.

² Pour nourrir la réflexion, une liste d'autres définitions est donnée à titre indicatif à l'annexe de ce document.

Les forces de la mondialisation et leurs répercussions sur la mobilité amènent de plus en plus à envisager la migration dans une perspective transnationale. Aujourd'hui, il est plus facile que jamais d'être relié à plusieurs réalités au-delà des frontières nationales. Le développement accéléré des réseaux de communication, de transport, de commerce et d'information sous l'effet de la mondialisation a resserré les attaches des migrants avec plusieurs endroits. Les schémas migratoires ont également changé : la migration est aujourd'hui de courte durée ou de longue durée, temporaire ou permanente, ou consiste en une série d'itinéraires comportant plusieurs étapes, dont le retour au lieu d'origine. Dans le cadre de la « migration en chaîne », les migrants d'une région ou ville donnée d'un pays se déplacent majoritairement vers une région ou ville particulière d'un autre pays, souvent avec l'aide de réseaux. Sans être nouveau, ce phénomène est un canal du transnationalisme. Sous l'effet de ces mutations, il arrive que les migrants fassent leurs études dans un pays, travaillent et éduquent leurs enfants dans un autre, et passent leur retraite dans un troisième pays, étant entendu que ce schéma peut présenter de nombreuses variations.

Agents et sujets du transnationalisme

Chaque migrant peut être à la fois agent et sujet du transnationalisme, en entreprenant des activités et des pratiques transnationales à des degrés divers. Pour autant, tous les aspects de la vie d'un migrant ne revêtent pas une dimension transnationale. Bien plutôt, c'est grâce aux effets de la mondialisation que les liens transnationaux deviennent possibles et se banalisent. Parfois, mais pas systématiquement, les migrants de deuxième et troisième génération se consacrent à une activité transnationale, davantage peut-être que leurs parents ou grands-parents qui avaient initialement migré. Les réseaux formels ou informels de migrants et les diasporas³ peuvent être des expressions du transnationalisme, tout en facilitant les liens transnationaux.

En envisageant la politique migratoire dans une perspective transnationale, il importe de garder à l'esprit qu'il existe diverses catégories de migrants. Ainsi, les activités transnationales d'un migrant temporaire ou circulaire seront différentes de celles d'un migrant permanent. Les personnes qui se déplacent pour poursuivre des études supérieures, celles qui sont mutées au sein d'une entreprise ou les migrants à la retraite font des expériences transnationales différentes, surtout en comparaison avec celles des migrants peu qualifiés. De même, les migrants irréguliers appellent une attention particulière : s'ils ont tout autant tendance à exercer des activités transnationales, ils se heurtent toutefois à des obstacles plus importants et ont plus difficilement accès aux mesures susceptibles de faciliter leurs contributions de part et d'autre des frontières.

Souvent, le transnationalisme concerne tout autant ceux qui restent au pays que ceux qui partent. Les familles de migrants qui demeurent dans le pays d'origine, par exemple, sont d'importantes parties prenantes dont il y a lieu de tenir compte. D'une manière générale, le parcours des migrants et leurs expériences, notamment leur situation familiale ou leurs convictions politiques, déterminent le mode et le degré d'investissement dans des activités transnationales, ainsi que leur sentiment d'identité individuelle et collective. Comme nous

³ D'une manière générale, on définit la diaspora comme un ensemble d'individus et de membres de réseaux, d'associations et de communautés qui ont quitté leur pays d'origine mais maintiennent des liens avec leur patrie. Cette notion englobe les communautés expatriées bien établies, les travailleurs migrants séjournant temporairement à l'étranger, les expatriés possédant la citoyenneté du pays hôte, les personnes bénéficiant d'une double nationalité et les migrants de la deuxième/troisième génération. (OIM, *Etat de la migration dans le monde - 2008 : Gestion de la mobilité de la main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation*)

l'examinerons plus loin, les échanges transnationaux ont des retombées à la fois bénéfiques et négatives sur les migrants, leur famille et les sociétés intéressées.

Chances

Grâce au développement des technologies de communication et des transports, les bienfaits du transnationalisme peuvent être maximisés de façon plus économique et pratique. Les migrants installés dans les pays de destination peuvent nouer et entretenir des liens avec leur famille et leur communauté, ainsi qu'avec les institutions et les pouvoirs publics des pays d'origine, et inversement, tout en apportant une contribution économique et sociale aux deux sociétés.

Les liens transnationaux créés par les migrants peuvent devenir des vecteurs d'échanges culturels et sociaux entre des sociétés, par exemple dans le domaine des arts, de la musique, du cinéma, des divertissements et de la cuisine, dont ils sont une source d'enrichissement, ainsi qu'en favorisant le tourisme, la diffusion de médecines alternatives ou les échanges dans le domaine de l'éducation et de la recherche. Les échanges transnationaux peuvent évidemment aussi être d'ordre économique, prenant la forme de transferts de fonds, d'investissements ou d'un commerce de biens et de services spécialisés originaires des pays d'où proviennent les migrants installés dans les pays de destination, par exemple.

Le transnationalisme s'exprime en outre dans le transfert d'idées – ce qu'on appelle les « rapatriements sociaux »⁴. Les migrants peuvent s'engager dans une action sociale ou politique pour faire mieux connaître leur pays d'origine dans leur pays d'accueil, militer pour une meilleure protection des droits de l'homme ou mobiliser des fonds au bénéfice de communautés dans leur pays d'origine. A l'instar des transferts financiers, ces contributions sont particulièrement précieuses en période de reconstruction suivant un conflit, ou après une catastrophe naturelle. En outre, les migrants peuvent influencer de manière plus subtile les idées qui ont cours dans les sociétés d'origine et d'accueil, par exemple en diffusant des points de vue différents sur les normes et pratiques sociales et politiques en vigueur dans les pays d'origine, ou en faisant mieux connaître d'autres cultures dans la société de destination.

Enfin, les migrants et leur famille peuvent se rendre compte que leur existence transnationale est une source d'enrichissement et d'épanouissement personnel qui, concrètement, leur permet d'améliorer leur niveau d'éducation, leurs perspectives professionnelles et leur niveau de vie, ainsi que leurs compétences linguistiques. Sur un plan plus abstrait, l'élargissement de l'horizon personnel et la possibilité de naviguer entre plusieurs cultures peuvent être très enrichissants.

Ce sont là quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, de chances offertes par le transnationalisme. Lors de l'élaboration de politiques migratoires, il y a lieu de tenir compte de différents contextes afin de renforcer les aspects bénéfiques du transnationalisme pour les migrants, leur famille et les sociétés d'origine et de destination.

Défis

Au niveau individuel et familial, les défis sont multiples. Tout d'abord, le démembrement de la famille provoqué par la migration du soutien de famille ou de la personne chargée de subvenir aux besoins peut être particulièrement dramatique. La séparation de parents et d'enfants peut créer des problèmes psychosociaux et accroître la vulnérabilité de ceux qui

⁴ La question des rapatriements sociaux sera examinée plus en détail lors du second atelier d'intersession, qui se tiendra les 19 et 20 juillet 2010 sur le thème « *Sociétés et identité : les incidences multiformes de la migration* ».

restent au pays. Souvent, les personnes âgées sont chargées de nouvelles tâches de garde, alors qu'elles-mêmes auraient besoin de soins. Le démantèlement de la famille peut avoir d'importantes répercussions sociales – dont les conséquences sont vécues différemment par les hommes et les femmes. Généralement, ce sont les femmes qui sont les plus touchées. Cependant, il faut aussi reconnaître que, souvent, les membres de la famille trouvent des moyens originaux de préserver et de renforcer les liens par-delà les frontières.

Ensuite, le transnationalisme peut avoir pour conséquence de limiter voire d'empêcher l'accès des migrants aux prestations de retraite et d'assurance maladie en raison de l'impossibilité de transférer les droits et avantages accumulés lors de leur départ, bien qu'ils aient cotisé à ces régimes.

Enfin, l'expérience transnationale peut entraîner chez certaines personnes la disparition du sentiment d'identité et d'appartenance. Cette question peut également déchirer des familles, par exemple lorsque les enfants se sentent liés à un autre pays que leurs parents.

Sur le plan sociétal, s'il est vrai que les migrants introduisent de nouvelles idées dans leur pays d'accueil, certaines communautés de migrants peuvent toutefois rester attachées à des modes de vie qu'elles associent à leur lieu d'origine, même si les traditions y ont évolué depuis. Dans certains pays de destination, cette attitude a été jugée préoccupante et a posé la question de l'incompatibilité de pratiques sociales ou culturelles, par exemple en ce qui concerne le rôle dévolu aux deux sexes. Dans ces cas, de fortes attaches transnationales peuvent être considérées comme préjudiciables et symptomatiques d'une incapacité ou d'un refus de s'intégrer dans la nouvelle société.⁵

Dans d'autres cas, les liens transnationaux des migrants sont réputés être l'expression de loyautés divisées, ce qui a pour conséquence que les migrants et les intentions qui sous-tendent leurs activités transnationales risquent d'être considérés avec méfiance dans les pays tant d'origine que d'accueil, voire, parfois, de susciter des préoccupations de sécurité nationale.

Considérations de politique générale

Un grand nombre des difficultés examinées plus haut, ainsi que d'autres encore, sont dues à la réticence des décideurs à s'appuyer sur une réflexion transnationale. Or, le transnationalisme et la migration sont des réalités qui ne sont pas près de disparaître mais qui, bien plutôt, devraient gagner en ampleur au vu de l'évolution démographique et d'autres tendances. Il incombe aux décideurs de faire en sorte que le transnationalisme puisse être effectivement mis à profit par les migrants et les sociétés grâce à une meilleure gestion de la migration, en gardant à l'esprit la dimension transnationale lors de l'élaboration des politiques. Autrement dit, les politiques qui s'inscrivent dans une perspective transnationale ne sont pas simplement axées sur un pays ou un autre mais s'intéressent expressément aux liens que permettent de tisser entre les pays les activités et pratiques transnationales des migrants. Plutôt que d'entrer en conflit avec la souveraineté de l'Etat, ces politiques mettent celle-ci à profit pour mieux gérer les phénomènes transnationaux en élaborant et mettant en œuvre des stratégies d'ensemble. Une politique migratoire globale, viable et efficace s'applique dans le respect de la règle de droit et englobe toutes sortes d'aspects dont, entre autres, l'accès à la protection sociale, à la santé, à l'éducation et à d'autres prestations et services, des considérations relatives au marché du travail, les droits de l'homme, l'intégration et des mesures destinées

⁵ La question de l'intégration sera examinée plus en détail lors du second atelier d'intersession qui se tiendra les 19 et 20 juillet 2010 sur le thème *Sociétés et Identités : les incidences multiformes de la migration.*

aux ressortissants de l'étranger. Une attention particulière doit être donnée au rôle des nouvelles technologies de communication et d'information, qui permettent des relations et des échanges transfrontières comme jamais auparavant. Ces technologies peuvent en outre apporter des réponses novatrices à certaines des questions que soulève le transnationalisme. La présente section met en relief quelques domaines d'élaboration des politiques, en soulignant leur élément transnational, et dégage les mesures à prendre pour conférer au processus d'élaboration des politiques une dimension transnationale.

En ce qui concerne **les incidences du transnationalisme sur la cellule familiale**, domaine essentiel s'il en est, des mesures peuvent être prises pour soutenir les familles de migrants restées au pays. Dans certains cas, un premier pas consisterait à recueillir, à partir de statistiques de recensement ou d'enquêtes spécialisées sur les ménages, des données sur le nombre de ménages dont un au moins des membres est régulièrement ou constamment absent pour cause de migration, afin d'élaborer des programmes adaptés à leurs besoins. Il est indispensable que les écoles, le ministère de l'éducation et les organismes d'aide sociale aident les familles concernées, et plus particulièrement les enfants. Pour leur part, les pays de destination peuvent envisager de répondre aux difficultés que rencontrent les familles transnationales, notamment en adoptant des politiques de réunification familiale ou des mesures facilitant les visites de parents. Une autre manière d'aider les familles à rester en relation par-delà les frontières consiste à élargir l'accès aux technologies de communication.

En ce qui concerne la **participation et l'appartenance politiques**, il existe diverses façons de faciliter un engagement transnational positif et productif, qui se rapportent avant tout aux questions de nationalité et à la possibilité de posséder deux ou plusieurs nationalités.⁶ Il est toutefois possible de renforcer la participation politique sans qu'il soit nécessaire de naturaliser les migrants, par exemple en accordant certains droits politiques à l'échelon local. De même, les pays d'origine pourraient envisager de renforcer les liens politiques avec les populations de migrants, par exemple, en leur offrant la possibilité de voter hors du pays. Les réseaux de migrants et les groupes de la diaspora, dont certains ont une orientation politique explicite, jouent un rôle déterminant à cet égard. Il est indispensable de mener une réflexion approfondie sur les avantages et les inconvénients d'un engagement politique des migrants par-delà les frontières. Cet exercice peut soulever des questions plus fondamentales sur la compatibilité d'allégeances politiques multiples avec les droits et les responsabilités qui en découlent.

Pour ce qui est des **politiques de protection sociale**, il est important de veiller à garantir l'accès aux prestations, notamment aux prestations de maladie, d'assurance chômage et de retraite, ainsi que leur transfert. Des politiques transnationales dans ce domaine veilleraient à ce que les personnes ne perdent pas les droits accumulés en cotisant au régime d'un pays lorsqu'elles migrent vers un autre pays. Des accords bilatéraux ou régionaux garantissant la transférabilité de certains droits essentiels pourraient être conclus à cette fin, ce qui exigerait une coopération étroite entre les États qui pourrait aussi associer des partenaires du secteur privé, tels que des compagnies d'assurance ou des entreprises transnationales.

Toute réflexion ancrée dans une perspective transnationale doit s'accompagner de mesures transnationales, notamment dans le cadre d'une coopération bilatérale ou multilatérale. Les relations bilatérales sont importantes, surtout lorsqu'il existe entre des pays d'étroits liens

⁶ Le droit à une nationalité est mentionné dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 15), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (article 24 3), la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille (article 29), la Convention relative aux droits de l'enfant (article 7), ainsi que dans l'Observation générale n° 17 du Comité des droits de l'homme.

historiques ou culturels qui déterminent des schémas migratoires et les activités transnationales des migrants et des générations suivantes. La coopération régionale peut avoir la préférence des Etats, notamment lorsqu'il existe d'importants flux migratoires intrarégionaux. Dans les cas où des processus ou accords d'intégration régionale prévoient, à des degrés divers, la libéralisation des mouvements des personnes, ils pourraient être complétés par des mécanismes qui garantissent la transférabilité des droits, améliorent les échanges culturels ou permettent la participation politique. Par ailleurs, eu égard à des schémas transnationaux comme la migration en chaîne évoquée plus haut, il pourrait être utile que des villes ou des municipalités coopèrent directement car les liens transnationaux peuvent être particulièrement forts à l'échelon local. Enfin, l'établissement de partenariats avec des réseaux et des entreprises de migrants a déjà été évoqué. L'expérience du secteur privé, et plus particulièrement des entreprises transnationales, en matière de recrutement international et de réinstallation d'employés et de leur famille à l'étranger peut aussi éclairer utilement les décideurs.

Conclusion

Le transnationalisme est un élément clé de la gestion de la migration contemporaine. S'il est vrai qu'en soit, l'exercice d'activités continues et durables par les migrants de part et d'autre des frontières n'est pas un phénomène nouveau, il y a lieu de s'intéresser davantage aux moyens d'adapter l'élaboration de politiques migratoires – traditionnellement fermement et exclusivement axées sur la sphère nationale – de manière à prendre en considération et à gérer les liens transnationaux. Les politiques migratoires doivent s'appuyer sur les réalités tant positives que négatives du transnationalisme afin de tirer profit de ses avantages. L'existence de difficultés indéniables ne doit pas faire oublier que, dans l'ensemble, les migrants engagés dans des activités transnationales contribuent dans une large mesure à l'enrichissement des nombreux espaces qu'ils occupent. Il est impératif de s'assurer le concours des diverses parties prenantes, y compris les pouvoirs publics des pays d'accueil et d'origine, les autorités locales, les migrants et leur famille, les réseaux et les associations de migrants, la société civile et le secteur privé, pour l'établissement de partenariats solides qui soient profitables à tous les intéressés.

ANNEXE

Illustrative Definitions of and Statements about Transnationalism

Transnational identity / transnationalism: the process whereby people establish and maintain socio-cultural connections across geopolitical borders.

IOM 2008 *World Migration: Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy*, page 500.

A set of sustained long-distance, border-crossing connections.

Vertovec, S. 2004 "Trends and impacts of transnationalism", *Centre on Migration, Policy and Society Working Paper No. 3*, University of Oxford, page 3.

When actual exchanges of resources or information, or marriages or visits, take place across borders between members of a diaspora themselves or with people in the homeland, we can say these are transnational activities; to be transnational means to belong to two or more societies at the same time. At that moment, the diaspora functions as a transnational community. When such exchanges do not take place (sometimes over many generations), but people maintain identification with the homeland and co-ethnics elsewhere, there is only a diaspora. In this way, not all diasporas are transnational communities, but transnational communities arise within diasporas.

Vertovec, S. 2005 "The political importance of diasporas", *Centre on Migration, Policy and Society Working Paper No. 13*, University of Oxford, pages 3-4.

Practices and relationships that link migrants and their children with the home country, where such practices have significant meaning and are regularly observed.

Smith, R. 2006 in Levitt, P. and Jaworsky, N. (2007) "Transnational migration studies: past developments and future trends", *Annual Review of Sociology* 33: page 132 (129-156).